

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 avril 2007 à Aureille

- ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Bienvenue à tous dans les Alpilles, lieu emblématique s'il en est de notre chère Provence.

Saluons la présence de M. le directeur du CRPF PACA. Et je dois excuser M. Le Sous-Préfet d'Arles, ainsi que MM. Brulé, DDAF et Susini, son adjoint à la forêt, qui sont tenus par le devoir de réserve en cette période préélectorale. Excuser aussi M. Vachet, député, et MM. Fabre, Vulpian et Hilaire, maires de communes des Alpilles, retenus. Excuser enfin le C¹. Bardo, de l'Entente Interdépartementale, ainsi que de nombreux membres des conseils d'administration du CRPF et de la Coopérative, qui n'ont pu nous rejoindre.

Le choix de ce site au cœur du massif des Alpilles n'est pas innocent puisque nous avons constaté qu'il existe ici un **nombre important** de propriétaires fo-

restiers sur les 16 communes qui constituent le massif des Alpilles.

Nous avons décidé après notre AG de l'an dernier, de venir à leur rencontre.

Contrairement aux habitudes nous avons donc invité à cette AG des propriétaires forestiers des Alpilles qui peut-être viennent d'adhérer en rentrant dans cette salle ou qui vont adhérer en en sortant,

Bienvenue donc à tous les anciens et nouveaux membres du Syndicat des Propriétaires forestiers des B. du Rh.

Comme je l'ai dit, le choix de ce site n'est pas innocent.

Lorsque nous l'avons choisi avec le thème de notre réflexion de tout à

l'heure: « réglementation et forêt privée » nous ne savions pas que le Parc Naturel Régional des Alpilles verrait le jour 2 mois exactement avant cette assemblée.

C'est chose faite.

Nous souhaitons à ce parc de s'épanouir pour le plus grand bien de ses espaces forestiers et de ceux qui les apprécient.

Le programme de cette journée est ambitieux puisque nous avons souhaité passer l'après-midi sur le terrain. Je vous demande donc d'être précis et concis dans les questions et les débats. Nous avons laissé une part importante de discussion pendant le déjeuner, profitez en pour nous interroger.

- RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

En tant que syndicat de propriétaires forestiers du département des Bouches-du-Rhône, nous sommes rattachés à **L'union Nationale des Propriétaires Forestiers** nouvellement appelée **Forestiers Privés de France**.

Cette nouvelle appellation avait pu choquer certains d'entre nous, mais depuis deux ans maintenant, elle a pris corps dans le débat national et je pense qu'il faudra en ce qui nous concerne **réfléchir à cette évolution** et probablement nous rallier à cette **nouvelle appellation**.

Ceci n'est en fait qu'une **petite modification** quasiment formelle qui ne doit pas masquer une réflexion sur **l'organisation générale** de notre syndicat au sein des régions.

En effet, notre fédération souhaite, au vu des expériences déjà réalisées un peu partout en France, que l'organisation des syndicats actuellement départementaux se fonde en **une structure régionale**.

Pour l'instant la question a été posée lors d'une réunion de notre Union Régionale, elle reste en débat, nous aurons l'occasion d'en reparler. Il faut y réfléchir avec les autres syndicats de la région.

Pour ce qui concerne notre démarche au syndicat des propriétaires forestiers des Bouches-du-Rhône, nous pensons qu'il est indispensable que la **réflexion précède l'action** et c'est la raison pour laquelle nous attachons une grande importance aux thèmes que nous évoquons dans les colonnes de notre journal et aux actions qui peuvent s'en suivre.

C'est la raison pour laquelle aussi depuis toujours, nos assemblées générales sont l'occasion d'un **débat convivial** sur des thèmes qui abordent des sujets de fonds:

- en 2005 il s'agissait de faire **l'état de la forêt privée** dans les Bouches-du-Rhône: ce fut une grande enquête auprès de vous tous.

- en 2006 nous évoquons la **gestion durable de nos forêts au quotidien**.

- **cette année** nous abordons avec un **regard que je souhaite constructif** le vaste sujet des nombreuses « réglementations » ou dispositifs technico-administratifs qui peuvent s'inviter dans la gestion de nos espaces forestiers.

Cette démarche, que nous souhaitons positive et non velléitaire, doit permettre de nous positionner comme des **acteurs de la gestion durable**.

- **Plus** nous saurons faire preuve de professionnalisme,

- **Mieux** nous serons considérés par nos partenaires ou par nos détracteurs.

Être **acteur** et être **professionnel**, c'est aussi la meilleure façon de rester maître de la gestion de son patrimoine forestier et ce **dans l'intérêt général**.

Nous ne rappellerons jamais assez la **place de la forêt** dans notre société; place qui va aller grandissant suite à la prise de conscience collective de ses fonctions:

- **de production,**
- **environnementale,**

- **et sociale.**

Défendre ces valeurs c'est aussi pour nous, membres du syndicat:

- être militants auprès des **autres propriétaires** forestiers qui ne sont pas encore syndiqués,

- être militants auprès de **nos partenaires,**

- être militants auprès du **grand public,**

- **savoir faire face** à nos détracteurs, et ceci est un point extrêmement important car en France **le propriétaire est souvent considéré comme un nanti**.

Nous devons faire connaître le travail d'intérêt général que nous réalisons au quotidien dans nos forêts.

Faire connaître le travail de tous propriétaires forestiers (les grands propriétaires mais aussi et surtout les petits propriétaires) est la tâche qui incombe à nous tous syndiqués, et qui est relayée par les actions du CRPF.

Un travail de communication important vient d'ailleurs d'être réalisé par notre CRPF.

Son directeur pourra vous en parler pendant le repas et vous pouvez consulter à l'entrée de la salle les premiers panneaux qui viennent de sortir de l'imprimerie.

Être syndiqués, c'est aussi **témoigner** de notre bonne gestion. C'est la raison pour laquelle l'adhésion à la certification PEFC me paraît être une démarche certes volontaire, mais **obligatoire** si nous voulons

assumer nos responsabilités de propriétaires forestiers.

Pour commencer, j'ai demandé à tous ceux qui ont fait acte de candidature à un poste d'administrateur de **s'engager** dans cette **démarche PEFC**.

Avec les membres du bureau nous considérons en effet cet engagement comme un véritable **acte de foi dans la forêt**, et je pense que tous ceux qui ont une part de responsabilité dans les organisations

forestières (syndicat, CRPF, Coopérative et autres ...) **doivent montrer l'exemple**.

Mon rêve est qu'avec sa cotisation au syndicat, chacun de vous puisse faire certifier sa forêt, et ce même si elle est de taille réduite.

Daniel Quilici président de PEFC PACA et Alain Lesturgez directeur de l'OFME pourront vous en parler pendant le déjeuner.

Ce rapport moral exprime donc les préoccupations qui ont conduit nos réflexions tout au long de l'année.

Elles seront poursuivies pendant l'année à venir et vous êtes tous les bienvenus pour apporter de manière constructive vos **idées, remarques et propositions**.

Le président donne alors la parole à la salle pour les questions sur le rapport moral, qu'il soumet ensuite au vote.

Le rapport moral est adopté à mains levées à l'unanimité.

- RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'**activité de 2006** s'est poursuivie sur la base du programme mis en place depuis trois ans, date de l'élection de notre conseil d'administration actuel.

Trois grands axes d'actions:

- la **communication et l'information** avec entre autre notre journal « Les Nouvelles Syndicales »;

- la **défense de nos intérêts**;

- la **représentation** des propriétaires forestiers privés au travers des nombreuses réunions auxquelles nous sommes invités ou auxquelles nous nous invitons !!!

Chacune de ces actions génère beaucoup de travail de préparation et de documentation.

*** La communication et l'information**

« Les Nouvelles Syndicales » ont été publiées au rythme que nous nous étions fixé.

Nous aurions de la matière pour en sortir au moins **un numéro de plus**. Ce sera peut-être chose possible cette année car Denis Revalor a pris la lourde charge de coordonner cette publication, et quelques uns d'entre vous ont pris l'habitude de nous adresser des articles ou comptes rendus de réunion.

C'est un progrès très important par rapport à l'an dernier et je remercie très sincèrement Denis et tous ceux qui ont participé à ce vaste chantier.

Autre chantier, **notre présence sur Internet** a été améliorée: messagerie nouvelle, le journal est consultable sur la toile et peut être directement envoyé par messagerie à ceux qui le désirent.

Denis Revalor pourra vous en parler en aparté pendant le déjeuner.

***La défense de nos intérêt** a été dominée par

1/ Le travail important que nous avons opéré auprès de tous les parlementaires du département concernant la **mise en place du PDRH (ex PDRN)**

Le PDRH (plan de développement rural hexagonal), je vous le rappelle, détermine les aides de l'Europe et de l'État français pour les 7 années à venir.

Nous avons relayé une action nationale engagée par notre Fédération. Vous avez été nombreux à signer la **pétition nationale**.

Nous **avons écrit aux parlementaires** de notre département. Beaucoup ont répondu à nos courriers, certains étant même extrêmement **bien documentés** sur la question.

Cette pétition et ces nombreux courriers ont permis **d'améliorer** certaines lignes budgétaires de ce PDRH dont malheureusement, compte tenu des changements politiques à venir, il semble que la mise en place de ses financements ne sera pas opérationnelle avant l'automne 2007; ce qui revient à dire que nous aurons perdu quasiment un an d'aides financières.

2/ **La pétition C.A.L.M.E** (coordination pour l'adaptation des loisirs motorisés à l'environnement) conduite par un grand nombre d'associations ou d'organisations environnementales, et notre fédération a été également porteuse avec plus de 100 000 signatures.

Elle a été remise au ministre Nelly Ollin le 24 janvier dernier.

Résultat: la circulaire du 6 septembre 2005 a été confirmée.

3/ **Nous avons eu connaissance d'une proposition de loi** sur le débroussaillage, la "**loi Guibal**" qui a suscité beaucoup d'émoi parmi nous en région PACA, puisqu'elle envisage de mettre à notre charge le débroussaillage induit par des constructions voisines à nos limites.

Là encore, de **nombreuses lettres** ont été adressées aux parlementaires, et à l'inverse de l'action sur le PDRH, nous avons constaté que peu d'entre eux semblaient conscients du problème.

Nous restons vigilants quant au devenir de cette proposition de loi.

4/ **La défense de nos intérêts** passe aussi par des actions d'aide aux propriétaires dans leurs difficultés quotidiennes: contentieux avec des voisins, manque de concertation avec des collectivités, problèmes suite aux incendies, procédure de déclaration du sinistre, questions juridiques pour lesquelles nous renvoyons, si nous ne savons pas répondre, vers les services performants de la Fédération, ... etc, ...etc.

Nous insistons sur ce point quant à la nécessité de nous alerter de vos problèmes très en amont. Un cas spécifique a montré que si le propriétaire n'avait pas **laissé traîner** une affaire compliquée, nous aurions pu mieux l'aider à se défendre.

A ce sujet je vous rappelle que **la loi sur le développement des territoires ruraux** a initié une procédure dite de **protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains** pouvant aller jusqu'à l'expropriation.

Nous vous demandons **d'être très vigilants** sur cette nouvelle procédure et de nous alerter rapidement si vous avez connaissance de la mise en œuvre de cet article de la loi !!!

- **La défense de nos intérêts** c'est aussi la vente de panneaux que nous vous recommandons de vous procurer, pour que votre responsabilité ne puisse être engagée en cas d'intrusion. Nous en ferons refaire pour l'année à venir et nous en profiterons pour faire un toilettage du texte et de la forme. Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues.

-**La défense de nos intérêts**, c'est aussi une bonne assurance.

*** La représentation des propriétaires forestiers privés**

Outre la présence dans les différentes **commissions officielles** et autres réunions incontournables, la représentation des propriétaires forestiers se fait essentiellement par **la mise en place de délégués** de massifs dans le cadre de notre politique de massifs.

Cette politique a porté ses fruits. Nous devons remercier Henri Heckenroth pour le travail qu'il a effectué, remercier aussi les délégués de massifs.

Je vais lui passer la parole pour qu'il nous fasse une **synthèse de l'année** écoulée et qu'il vous redise la nécessité d'être plus nombreux à nous représenter.

Cette démarche a néanmoins suscité parmi nous une volonté d'être plus efficaces dans nos interventions et d'être mieux

armés face à des **problèmes souvent récurrents** dans ce genre de réunions.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité cette année **engager une réflexion de fond** sur différents problèmes afin de parler d'une seule et même voix.

Pour l'instant deux réunions nous ont permis de réfléchir sur le sujet de la **DFCI**. Nous n'avons pas complètement abouti. Nous envisageons également une réflexion sur le conventionnement et **les droits de passage liés à la fréquentation du public**. D'autres thèmes dont

l'urbanisme et le droit des sols viendront encore compléter cette démarche.

Là encore vous êtes tous les bienvenus.

J'en ai personnellement terminé sur le rapport d'activité et je laisse la parole à Henri pour 5 minutes afin de conclure par le détail des activités de nos délégués de massif.

Le président donne la parole à H. Heckenroth.

- Activité Massifs

par Henri HECKENROTH, Coordinateur

En 2005, 2006 et 2007, le SPFS13 a confirmé sa volonté d'agir à temps et au bon endroit, en ce qui concerne les grandes opérations, comme les PIDAFs, NATURA 2000, PPRIF, Charte d'Environnement.

C'est là notre Politique Massifs, qui se définit progressivement dans nos instances: Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau.

Nous avons commencé en 2007 à clarifier nos orientations vis à vis des Aménagements DFCI; ce sera maintenant le tour des orientations concernant la pénétration en forêt.

Au service de cette Politique, nous avons lancé en 2006 une organisation par massif: trouver, former, outiller et accréditer ces Délégués auprès des instances qui pilotent les opérations déjà citées.

Ces Délégués ont à cœur de nous représenter dans différentes réunions et de nous en faire un compte-rendu.

En Avril 2007, après 12 mois de fonctionnement où en sommes-nous ?

- couverture d'environ la moitié des massifs du Département, 10 à 15 sur 22.
- environ 23 Délégués de Massifs organisés en binômes.
- PIDAFs: 12 réunions à ce jour, 11 CR disponibles.
- NATURA 2000: 4 réunions à ce jour, 3 CR disponibles.
- d'autres opérations sont en cours, notamment au niveau de la CPA et de Commissions Départementales.

Cette mobilisation accrue du SPFS13 a été perçue par nos interlocuteurs externes, et de façon positive.

En interne, nous avons tenu 2 Réunions de Délégués en 2006 et une est prévue dès le 10/05/07; réunions dédiées le plus souvent à:

- * l'accueil de nouveaux Délégués,
- * la présentation, le rappel ou l'évolution du Kit du Délégué,

* un travail sur le fond: questions issues des premières réunions de PIDAF, orientations par rapport aux aménagements DFCI, ...

Une enquête auprès des Délégués est aussi en cours, dont les premières réponses reçues sont très utiles.

Suite du travail pour 2007-2008:

- trouver encore de nouveaux Délégués et les accréditer,
- continuer la définition de nos Orientations syndicales,
- participer davantage aux réunions et aux Groupes Techniques préparatoires,
- rédiger les CR, principal résultat concret de l'activité,
- enfin, assurer le relais du Coordinateur avant 2008...

Le président donne alors la parole à la salle pour les questions sur le rapport d'activité, qu'il soumet ensuite au vote.

Le rapport d'activité est adopté à mains levées à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER du Vice Président-Trésorier

Notre bilan, comme il se doit, est en équilibre.

On peut toutefois remarquer que:

- le report de plus de 5.000 € en ouverture est issu d'économies de fonctionnement étalées sur deux exercices (2004 et 2005). Cette somme nous a permis, tout en gardant une trésorerie suffisante, d'abonder de 4.000 € le compte sur livret qui a pour objet, rappelons le, de permet-

tre à votre syndicat d'ester en justice si nécessaire;

- avec un excédent de l'exercice de moins de 100 €, la marge de manœuvre budgétaire est limitée et nécessite une grande rigueur, dans le respect d'un budget réfléchi et bien ciblé.

Observons à ce propos que depuis plusieurs années nous avons pu assurer le fonctionnement du Syndicat sans augmenter la cotisation. Toutefois il nous ap-

partira de réfléchir à nos engagements à venir, qui pourront nécessiter l'actualisation du barème.

(voir comptes de l'exercice 2006 et projet de budget 2007 page suivante)

Le président donne alors la parole à la salle pour les questions sur le rapport financier et les comptes, qu'il soumet ensuite au vote.

Le rapport financier et les comptes sont adoptés à mains levées à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président donne lecture des candidatures reçues.

Sont candidats: MM. Arlot, Cadène, Chauvel, Gautier, Giraud, Heckenroth,

Quilici, Saint-Blancard, et De Stordeur, administrateurs sortants; Mme Vérame et MM. Mante, Pieulle et Revalor, cooptés durant le mandat; enfin M. Gonfond, nouvel adhérent, qui n'est pas présent.

Le président demande à la salle si quelqu'un souhaite un vote à bulletins secrets.

Tous les candidats sont élus à mains levées à l'unanimité.

**Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des B. du Rh.
Bilan comptable de l'exercice 2006**

I. Compte courant		débit	crédit
situation au 31.12.2005			5 876,17
Recettes	cotisation des membres		13 383,00
	vente de panneaux		714,00
Dépenses	Assurances	1 126,21	
	Déplacements	1 341,11	
	Nouvelles Syndicales	2 494,71	
	Achats documentations	120,00	
	Achats papeterie, fournitures de bureau	619,12	
	informatique	306,75	
	reprographie	14,00	
	téléphone	550,41	
	Affranchissements	1 604,58	
	Frais repas AG	80,00	
	Frais de vulgarisation - recrutement	1 381,66	
	Cotisations fédérale nationale	1 000,00	
	union régionale	800,00	
	Prestations de service (ASL Montaiguët)	2 859,68	
		14 298,23	19 973,17
Virement au compte sur livret		4 000,00	
		18 298,23	
solde au 31.12.2006			1 674,94

II. Compte sur livret		débit	crédit
situation au 31.12.2005			16 380,97
	virement du compte courant		4 000,00
	CSG	41,33	
	prélèvement libératoire	60,12	
	intérêts		375,81
		101,45	20 756,78
solde au 31.12.2006			20 655,33

**Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des B. du Rh.
Budget prévisionnel 2007**

		débit	crédit
Assurances		1 200	
Déplacements		500	
Nouvelles Syndicales		3 200	
Frais de fonctionnement secrétariat		1 500	
Achats papeterie, fournitures de bureau		800	
	informatique	300	
	reprographie	150	
	téléphone	550	
Affranchissements		1 800	
Frais repas AG		100	
Frais de vulgarisation - recrutement		800	
Achats documentations		200	
Cotisations fédérale nationale		1 000	
	union régionale	400	
		12 500	
cotisation des membres			13 500
vente de panneaux			500
			14 000

LE THEME DE NOTRE JOURNEE SYNDICALE

PROPRIETAIRES FORESTIERS ET REGLEMENTATION

Introduction du Président G. Gautier

Quatre grands thèmes récurrents dans nos préoccupations ont été choisis cette année, certes pour illustrer le poids de la réglementation, mais surtout pour essayer de mettre en évidence l'intérêt que peuvent y trouver les propriétaires forestiers s'ils connaissent bien la règle du jeu.

Nous avons imaginé de vous les présenter d'abord en donnant la parole à un spécialiste des procédures ou réglementation concernées, puis d'apporter l'éclairage d'un propriétaire forestier qui en a l'expérience, et enfin d'ouvrir le débat avec vous.

Nous évoquerons donc successivement:

- Les Parcs Naturels Régionaux, présentés, après une introduction du Président Gérard Jouve, par Carine Ritan, directrice du PNR des Alpilles et ses collaborateurs. Paul Mazel, forestier installé dans le PNR du Luberon nous fera ensuite part de son expérience.
- Natura 2000 nous sera présentée en duo par Robin Rolland de la DIREN et Jean Boutin du CEEP, suivi des commentaires d'Elisabeth Vérame.
- Le Groupement d'Intérêt Cynégétique sera présenté par Jean-Paul Lelièvre,

président-fondateur du GIC des Alpilles, auquel fera écho Daniel Quilici.

- Les PIDAFs n'ont plus de secret pour Claude Gioanni de la SCP, mais pas non plus pour Jean-Pierre Mante qui lui répondra.

Mais auparavant je voudrais donner la parole à Régis Gatti, notre hôte mais également Président de l'Association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône, qui va nous présenter cette association et les synergies entre nos deux structures.

*Les textes des interventions ne nous étant pas tous parvenus, nous ne pouvons les publier ici. Veuillez nous en excuser.
Nous prévoyons de publier en revanche dans les numéros à venir des Nouvelles Syndicales,
des articles sur chacun de ces thèmes, nourris des réflexions de ce débat*